

Affichage

Objet: convocation à la séance du conseil municipal

Le conseil municipal de Tinténiac se réunira en session ordinaire le :

mardi 16 décembre 2025 à 19h00, à la mairie.

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2025

Délégations attribuées à M. le maire - article L2122-22 du C.G.C.T.

1. Compte-rendu des décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T. à M. le maire, pour les marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 214 000 euros HT - délibération n° 290520-7

Finances - marchés publics

2. Tarifs des biens et équipements municipaux - année 2026
3. Tarifs de location de l'Espace Ille et Donac - année 2026
4. Versement d'une subvention à l'association MCS pour l'organisation du concert de Noël en partenariat avec le SIM
5. Versement d'une subvention du budget communal au budget annexe camping
6. Décisions modificatives - budget commune et budget assainissement – exercice 2025
7. Refonte du calcul de la PFAC (participation au financement de l'assainissement collectif)
8. Fixation de l'indemnité de gardiennage de l'église - année 2025

Ressources humaines

9. Mise en place des titres restaurant pour le personnel communal à partir du 1^{er} janvier 2026
10. Création d'un poste d'archiviste à temps complet et pour une durée limitée afin de réaliser l'archivage des documents administratifs de la mairie en 2026

Urbanisme – affaires foncières- patrimoine

11. Validation de l'AVP travaux de réaménagement pour la revitalisation de la place André Ferré et demande de subventions
12. Demande subvention DETR et DSIL dans le cadre des travaux de réaménagement pour la revitalisation de la place publique André Ferré située en centre-bourg
13. Avenant à la convention cadre Petites Villes de Demain (PVD)
14. Mise en vente de la parcelle cadastrée B n° 782 de 533 m² située 46 avenue Félicité de Lamennais
15. Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAGV)
16. Convention avec ENERGIV pour la réalisation d'actions en faveur de la transition énergétique et citoyenne (les « ATEC »)
17. Convention avec le Département pour l'aménagement d'un plateau ralentisseur avenue Félicité de Lamennais – RD 637

Questions et informations diverses

Le maire, Christian TOCZÉ

